

Pois chiche : les points clés pour réussir la levée

A l'instar des autres oléo-protéagineux, l'implantation est une étape cruciale pour la réussite du pois chiche. Rappel des points clés pour réussir sa levée.

Le pois chiche est une culture de niche à forte valeur ajoutée. De ce fait, on privilégiera, au sein de l'exploitation, les terres les plus adaptées à cette espèce. Les argilo-calcaires sont particulièrement propices à la culture.

Plus globalement, le pois chiche valorise très bien les terres avec une réserve utile moyenne à superficielle, non hydromorphes et avec un bon pouvoir de réchauffement au printemps.

Pour assurer la mise en place des nodosités, le pH doit être compris entre 7 et 9. En outre, pour limiter au maximum les risques de maladies (fusarioses et ascochyte) on n'implantera pas de pois chiche sur une même parcelle **avant une période d'au moins cinq à six ans**. Il convient enfin de privilégier des par-

celles sans flore adventice difficile (datura, xanthium, morelle, ambrosie, repousses de tournesol).

Depuis 2018, Terres Inovia et ses partenaires ont mis en place un dispositif d'essais permettant d'évaluer les variétés de pois chiche commercialisées. Ainsi, en 2019, sept variétés Kabuli ont été testées. Les critères étudiés ont mis en lumière des différences agronomiques, de productivité ainsi que de qualité des graines. La poursuite de l'évaluation des variétés ces prochaines années consolidera ces premières références. Pour choisir votre variété, utilisez les résultats Terres Inovia publiés dans le document « synthèse variétale 2019 » ce document est en libre accès sur www.terresinovia.fr - *Pois chiche - « choix de la variété de pois chiche »*



Contrôler l'enherbement pour éviter la concurrence en début de cycle

Le pois chiche est une culture qui se développe lentement en première partie de cycle, jusqu'au début de la floraison, ce qui est propice à l'enherbement de l'entre-rang. A ce jour,

une stratégie à base d'un herbicide de prélevée est préférable pour assurer une efficacité acceptable. Selon les conditions climatiques, la levée du pois chiche peut être relativement

longue. Toutefois, il est conseillé de ne plus appliquer d'herbicides dans les quelques jours qui précèdent la levée afin d'éviter tout risque de phytotoxicité.

Attention à la provenance des graines semées !

L'ascochyte (anciennement anthracnose), maladie la plus fréquente sur pois chiche, se conserve principalement sur les graines. Ainsi, la prise de risque est forte lorsqu'on réutilise des graines contaminées.

En effet, on s'expose à une contamination primaire des plantes, dès la levée, avec des pertes associées estimées entre 25 et 75 % du rendement. En plus des autres leviers agronomiques, l'utilisation de semences certifiées, traitées en mode de production conventionnel, est une première barrière à la maladie.

Reprise des sols : vérifiez le niveau de ressuyage avant d'intervenir

Avant d'intervenir, il est recommandé de vérifier (avec une bêche) la profondeur réellement ressuyée. Il faudra alors adapter la profondeur de travail à cette observation, en particulier on limitera le travail à la zone

ressuyée, aller au-delà provoquerait la création de mottes défavorables à la levée.

Optez pour un outil à dents léger type vibroculteur ou herse plate et évitez les outils à disques.

Optez pour un semis dans de bonnes conditions de température et de ressuyage

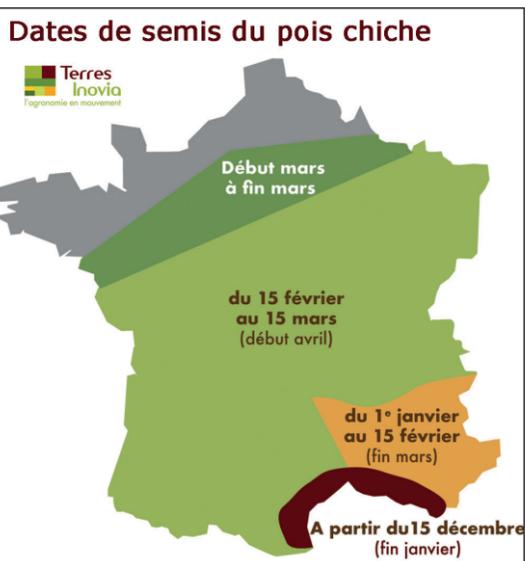
Aujourd'hui, deux modes de semis sont possibles.

Le semis à faible écartement (semoir à céréales), apprécié pour sa couverture rapide du sol, et le semis large écartement (semoir mono-graine), qui assurera une meilleure précision de la dose et de la profondeur de semis. Semer entre 4 et 5 cm de profondeur et viser **50 plantes/m² levées**.

La plage de semis idéale diffère selon les régions (voir carte).

Lorsque les conditions climatiques ne sont pas réunies, il est fortement conseillé de reporter le semis, afin d'implanter la culture lorsque la par-

celle est ressuyée et suffisamment réchauffée. La température du sol, à la profondeur de semis, doit être supérieure à 7°C pour favoriser la germination.



Stratégie de lutte chimique en fonction de la flore attendue

Flore attendue	Position	Spécialité commerciale	Dose
Coquelicot, matricaire, laiteron, véronique de Perse	Prélevée	Challenge 600	3 l/ha
Renforcement sur renouées	Prélevée	Prowl 400 + Challenge 600	1,5 l/ha + 3 l/ha
Renforcement sur renouées (dont renouée des oiseaux), crucifères, morelle	Prélevée + postlevée	Nirvana S puis Challenge 600	2,2 l/ha puis 0,5 l/ha

Seul le challenge peut être utilisé en post levée (à 0,5 l/ha), sous conditions d'une impasse en prélevée. Il doit être appliqué tôt, au stade 2-3 feuilles sur des adventices jeunes (2-3 feuilles maximum). Lors de l'emploi d'un Nirvana en boubènes ou en sols limoneux, abaissez la dose entre 1,5 et 2 l/ha. Déconseillé dans les sols sableux.

Antigraminées : Kerb Flo, en prélevée, pourra être associé à d'autres spécialités commerciales homologuées. En semis tardif et en raison d'une température du sol plus chaude, son efficacité déclinera,

notamment sur ray-grass. En post levée, les antigaminées foliaires homologuées de la famille des inhibiteurs de l'ACCase sont des solutions de rattrapage possibles, surtout sur panic-sétaire-digitaire. Sur ray-grass, la résistance à ce mode d'action est très fréquente d'où la nécessité de stratégies avec KERB FLO.

En complément ou en substitution, des solutions de désherbage mécanique sont possibles et montre chez certains producteurs des efficacités tout à fait acceptable.

- Un passage d'herse étrille « à l'aveugle » en post semis prélevé

sera profitable, puis de nouveau en végétation, à partir du stade 2-3 feuilles (le pivot des plantes est alors assez développé pour ne pas arracher les pieds).

- Un passage de bineuse dans l'inter rang est possible, si l'implantation est réalisée au semoir mono-graine, à partir du stade 4-5 feuilles (en veillant à ne pas recouvrir les plantes).

Le déclenchement des passages mécaniques se fera selon la levée des adventices, le stade de la culture et les conditions météorologiques.

Pour en savoir plus : www.terresinovia.fr Tous les articles pois chiche sont en libre accès. Un compte utilisateur vous permettra de visualiser les conseils au fil de la campagne et d'être informé par la newsletter régionale.

Le guide Pois chiche est disponible gratuitement en téléchargement à partir de la rubrique « produits » ou sur demande : e.broquet@terresinovia.fr (05 82 08 34 05).

Contacts : Chambre d'agriculture du Gers -Tél. 05.62.61.77.13 - Terres Inovia : Claire Martin-Monjaret - Quentin Lambert